

ANNEE 1964 - N° 13 /PR/MFP/TAS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

l'ordonnance N° 8/GP du 11 Janvier 1964 portant Constitution de la République du Dahomey,

le Décret N° 33/PR du 25 Janvier 1964 portant nomination des Membres du Gouvernement de la République du Dahomey,

le Décret N° 27/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant la composition des Membres des Cabinets Ministériels,

l'Ordonnance N° 15/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant les rémunérations des Personnels servant dans un Cabinet Ministériel,

les nécessités de service,

la proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Affaires Sociales,

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

er.- Sont nommés Conseillers Techniques au Ministère de la Fonction du Travail et des Affaires Sociales, les fonctionnaires dont les ent :

1°/- POUR LA FONCTION PUBLIQUE :

es TOHON, Attaché Administratif, précédemment Directeur Adjoint du Personnel de Porto-Novo,

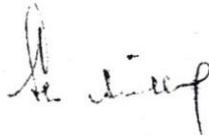
2°/- POUR LE TRAVAIL ET LES AFFAIRES SOCIALES :

él Benjamin KPOENOU, Contrôleur du Travail, précédemment Chef de Service de la Main-d'Oeuvre, de la Formation Professionnelle et du Placement à Cotonou.

.- Le présent Décret qui a effet à compter du 1er Février 1964 en cerne Mr. Georges TOHON et du 7 Février 1964 en ce qui concerne él Benjamin KPOENOU, sera enregistré et publié au Journal Officiel ublicque du Dahomey.

COTONOU, le 14 Février 1964

ésident de la République
ent du Conseil



S. M. APITHY